



Guide de synthèse d'évaluation

À quoi sert ce guide	Proposer des orientations pour la mise en œuvre de synthèses d'évaluation visant à répondre à des questions politiques précises.
À qui s'adresse le guide	Aux unités de S&E gouvernementales qui commandent des synthèses ou en réalisent en interne; aux évaluateurs indépendants chargés de réaliser des synthèses pour le compte de chercheurs gouvernementaux et parlementaires concernés par l'évaluation du rendement d'interventions concrètes du secteur public.
Comment l'utiliser	Ce guide peut servir à diverses fins, notamment dans le contexte d'un pays effectuant une synthèse d'évaluation dans le cadre d'un processus d'examen national volontaire (ENV). Comme élément d'un processus d'ENV, il convient de l'utiliser parallèlement au guide de l'UNICEF/CLEAR AA sur l'intégration de l'évaluation dans les ENV.

1. Introduction

L'évaluation des programmes et des politiques du secteur public a connu une forte évolution au cours des dernières années. Elle s'avère être une source importante de données probantes pour les décideurs politiques et exécutants quand il s'agit de prendre des décisions sur l'adaptation des politiques, des programmes et des prestations de services. Le recours aux données probantes d'évaluation à des fins politiques et pratiques est pourtant complexe pour plusieurs raisons. Cela tient notamment au fait qu'aucune évaluation ne peut répondre sans équivoque à tous les éléments d'une politique ou d'un programme. Cela vaut en particulier pour les politiques et programmes publics qui se caractérisent par leur ampleur, couvrent de vastes pans de la population et sont mis en œuvre par une série d'acteurs aux capacités et aux ressources variées. À titre d'exemple, pour remédier à des conditions de logement inadéquates, les pouvoirs publics peuvent intervenir par le biais de subventions en capital, de programmes de régénération urbaine et d'autres instruments de gestion des terres. Il est probable que de telles interventions soient mises en œuvre par plusieurs organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Dans une telle politique, il est fréquent que plusieurs évaluations soient nécessaires pour résoudre les questions relatives au rendement, aux coûts, à la viabilité ou à l'impact de l'intervention politique. C'est dans ce contexte que la synthèse d'évaluation peut se révéler un précieux vecteur pour réunir les constatations issues d'évaluations multiples dans le but de répondre à des questions politiques.

2. Qu'est-ce qu'une synthèse d'évaluation ?

La synthèse d'évaluation se définit de différentes manières. Elle a été définie comme une procédure technique formelle servant à combiner les résultats issus de diverses études empiriques. Il s'agit d'une procédure systématique permettant de structurer les constatations de plusieurs évaluations disparates considérées¹.

La synthèse d'évaluation a également été définie comme le processus de rapprochement d'études réalisées, d'évaluation de leur pertinence et de leur fiabilité, et de rassemblement de leurs données pour répondre à des questions concrètes.

Ces définitions font ressortir quatre caractéristiques essentielles de la synthèse d'évaluation :

- Elle vise à rassembler les éléments connus d'un programme, d'une politique ou d'une prestation de services en particulier, sur la base de constatations de recherches ou d'évaluations déjà réalisées ;
- Elle repose sur un processus scientifique et une démarche de recherche systématique orientée par des principes établis ;
- Elle consiste (ou devrait consister) en un processus transparent — les décisions prises aux différentes étapes de la synthèse doivent être consignées et vérifiables par d'autres ;
- Elle répond à une question particulière sur la politique et la prestation de services.

En quoi la synthèse d'évaluation est-elle importante :

- Le recours à la synthèse de recherches et d'évaluations connues est un moyen très utile et rentable de répondre aux questions politiques ;
- En répondant à des questions politiques concrètes, selon certains critères de mesure, elle peut offrir de nouvelles perspectives fondées sur des recherches ou évaluations primaires disparates ;
- En tirant les constatations d'évaluations distinctes, souvent limitées en raison de leur portée et de leur ampleur, la synthèse d'évaluation renforce les évaluations et les recherches empiriques isolées, et les condense dans un rapport d'évaluation produit de manière systématique ;
- Elle peut révéler des lacunes dans les connaissances sur un sujet. Les décideurs politiques peuvent ainsi mieux identifier les domaines insuffisamment connus, et donc agir avec prudence si des mesures d'adaptation sont envisageables. Par conséquent, la synthèse peut orienter la recherche de données probantes dans un domaine politique ;
- La synthèse peut révéler des éléments contradictoires et leurs fondements. Cela simplifie la tâche des décideurs politiques qui ne sont pas toujours en mesure de consulter tous les rapports de recherche ou d'évaluation sur un sujet donné, ou qui ne sont pas outillés pour concilier des données contradictoires.

3. Différents types de synthèses

Il existe plusieurs types de synthèses. Bien qu'elles reposent sur des méthodes similaires, elles se distinguent par leur profondeur et leur rigueur méthodologique. Le tableau ci-dessous en présente quelques-unes parmi les plus courantes :

¹ Government Accounting Office (1992). Programme evaluation: the evaluation synthesis. <https://www.gao.gov/assets/80/76108.pdf>

Tableau 1 : Différents types de synthèses

Type de synthèse	Nature	Dans quels cas l'utiliser	Temps nécessaire à sa réalisation
Examen rapide du champ d'application	Examen rapide des recherches réalisées sur un sujet (restreint). Il peut être systématique, mais comme il est rapide, il est peu susceptible d'être approfondi ou détaillé	Sujet restreint Besoin urgent de réponses	1-2 semaines à 2 mois
Mise en correspondance des données probantes/cartes d'évaluation	Sert à évaluer et à recenser de manière systématique et transparente les données existantes sur un sujet particulier. Elle repose sur des méthodes d'examen systématique, mais ne produit aucune synthèse	Lorsque les données existantes sur un sujet particulier ne sont pas claires Utile comme point de départ (peut servir de base pour une synthèse ultérieure)	2 à 6 mois (peut être plus rapide selon le champ d'application)
Évaluation rapide des données probantes	Consultation systématique, mais sommaire des recherches et évaluations existantes sur un sujet. Synthèse des données probantes issues de ces recherches/évaluations pour répondre à la question de l'évaluation rapide des données probantes	Lorsqu'il est nécessaire de dresser un bilan des recherches/évaluations existantes sur un sujet donné afin d'éclairer à la fois les décisions politiques et le programme d'évaluation	2-6 mois (plus rapide que l'examen systématique)
Examen systématique intégral	Revue générale des recherches existantes sur un sujet et synthèse des données probantes fournies par ces études pour répondre à la question de l'examen	Dans le cas d'une question ciblée ou précise Seulement possible si l'on dispose des ressources et spécialistes de l'information nécessaires, compte tenu des méthodes pointues de recherche et d'évaluation requises	8 à 12 mois minimum
Examen réaliste	Méthode d'examen générale couvrant la complexité, l'impact du contexte et la diversité des résultats	Programme ou politique complexe mis en œuvre selon différents bénéficiaires et dans un contexte différent ; différents modèles d'études	8 à 10 mois selon le champ d'application
Revue d'examens antérieurs/examens d'ensemble	Identique aux méthodes ci-dessus, mais ne comprend que les examens d'autres examens	Dans le cadre d'un sujet ayant fait l'objet de plusieurs examens	Souvent plus rapide que d'autres types d'examen systématique intégral

Source : DPME ²² DPME (2014). Guide de synthèse d'évaluation.

Synthèse d'évaluation vs autres synthèses de recherche

La synthèse d'évaluation méthodologique et procédurale s'inspire d'autres synthèses de recherche et, selon l'objectif, elle peut obéir à la même procédure stricte que les examens systématiques. Il existe néanmoins quelques différences :

- Contrairement à la recherche, l'évaluation comporte un jugement des interventions selon leurs processus de mise en œuvre, leurs résultats et leurs incidences. Par conséquent, la synthèse d'évaluation reste soumise à certains critères. Il peut s'agir des critères du CAD de l'OCDE, mais aussi de tout autre critère jugé pertinent dans le cadre de l'évaluation ;
- À l'instar d'autres formes d'évaluation, la synthèse d'évaluation doit comporter un objet. Elle doit concerner un sujet d'évaluation, c'est-à-dire une politique, un programme ou une intervention gouvernementale ;
- La synthèse d'évaluation est structurée de sorte à répondre à une question politique concrète, et non pas seulement à regrouper ou agréger les éléments connus sur un sujet donné. La synthèse d'évaluation cherchera souvent à expliquer et non pas seulement à évaluer l'ampleur de l'effet.

4. Dans quel contexte la synthèse d'évaluation est-elle appropriée ?

Contextes où la synthèse d'évaluation peut particulièrement convenir :

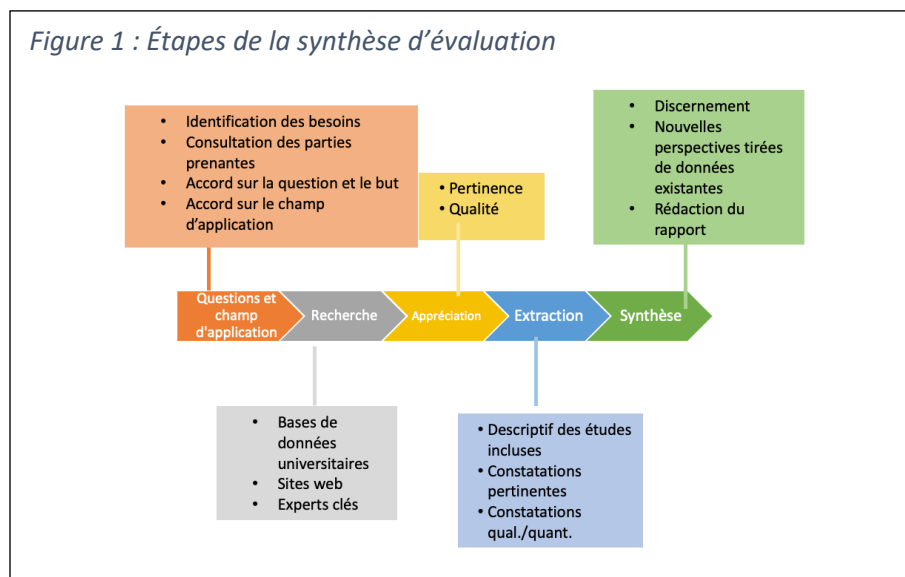
- Dans un domaine où des données probantes abondent et où règnent des contradictions et divergences entre celles-ci ou des avis contradictoires sur une politique ou un programme ;
- Lorsqu'un gouvernement envisage un changement de politique important. Dans ce contexte, le gouvernement ne peut se fier à une seule évaluation pour déterminer les domaines dans lesquels des changements sont nécessaires ;
- Lors du compte rendu des performances relatives aux ODD, où les résultats des objectifs ou cibles dépendent des différentes interventions politiques et programmatiques ;
- Lorsque plusieurs évaluations ont été effectuées sur une même politique.

Contextes où la synthèse d'évaluation peut ne pas convenir :

- Domaines politiques comportant des données probantes limitées ;
- En l'absence d'un objectif d'évaluation précis ;
- En l'absence de questions politiques concrètes.

5. En quoi consiste la synthèse d'évaluation ?

Les étapes de la synthèse d'évaluation se déclinent de différentes manières selon sa nature. Cependant, toute synthèse comporte au moins cinq étapes : planification, recherche, appréciation, extraction et synthèse. La figure 1 présente un résumé de ces étapes. Chacune d'entre elles y est décrite plus en détail.



5.1 Planification :

5.1.1 Questions et domaine d'application

Le stade de planification consiste à définir la question et le champ d'application de la synthèse. Pour une synthèse d'évaluation pertinente sur le plan politique, l'élaboration de la question, de l'objectif et du champ d'application de la synthèse est une étape importante. Ce processus doit être réalisé en concertation avec les parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. La démarche consistant à élaborer et à se mettre d'accord sur une question peut nécessiter quelques réunions ou ateliers avec les parties prenantes. Il peut être utile de disposer d'un programme ou d'une théorie/politique du changement et d'un cadre de résultats pour aider à définir la question de synthèse. Par exemple, la synthèse peut poser des questions sur le processus ou la mise en œuvre, l'obtention de résultats (réalisations) ou la concrétisation des effets d'un programme ou d'une politique.

Par exemple :

- Effets : comment l'offre de logements pleinement subventionnés par le gouvernement a-t-elle contribué à réduire la pauvreté et à créer des avoirs pour les pauvres ?
- Résultats : dans quelle mesure l'offre de programmes de formation au rôle de parent a-t-elle permis de réduire les pratiques éducatives sévères et le recours aux châtiments corporels par les parents et les éducateurs dans les collectivités à faibles revenus en Afrique du Sud ?

Les critères du CAD peuvent se révéler particulièrement utiles pour élaborer les questions et sous-questions de la synthèse d'évaluation. La synthèse d'évaluation peut concerner n'importe lequel des six critères. Cependant, la plupart des recherches ou évaluations primaires négligent souvent les données relatives aux coûts, rendant ainsi plus complexe la synthèse d'évaluation axée sur l'efficacité. Le tableau 2 ci-dessous précise comment les critères du CAD peuvent servir à définir des questions de synthèse et le type de synthèse possible en fonction du niveau de rigueur requis, comme indiqué dans la section 3 ci-dessus.

Tableau 2 : Utilisation des critères du CAD pour définir les questions de synthèse

Critères du CAD	Objet de la synthèse		Exemples
Pertinence et adéquation des politiques	Rapproche les constatations de différentes recherches/évaluations mesurant le degré auquel les objectifs et la conception (TdC) de l'intervention répondent aux besoins des bénéficiaires, sont adaptés au contexte du pays et apportent une réponse appropriée au problème qu'ils cherchent à résoudre, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen réaliste • Examen du champ d'application • Évaluation rapide des données probantes 	Quelles données probantes à l'échelle internationale attestent de l'effet cumulatif des investissements publics dans le secteur du logement sur le marché de l'immobilier résidentiel et de leur impact sur la pauvreté ?
Cohérence	Répond aux questions sur l'adéquation de l'intervention par rapport à d'autres interventions dans le comté. Cela peut également répondre à la question de savoir si les différentes interventions dans un même domaine politique s'accordent bien entre elles, c'est-à-dire si elles répondent de manière cohérente au problème.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen réaliste • Examen du champ d'application • Évaluation rapide des données probantes • La mise en correspondance des données probantes peut être utile dans un contexte où les actions mises en œuvre par les différents partenaires sont mal connues 	Dans une conjoncture dominée par le chômage structurel et de fortes inégalités, quelle voie d'accès au logement et aux établissements humains est la plus susceptible d'offrir un filet de sécurité sociale, de créer un marché immobilier résidentiel fonctionnel et de sortir les gens de la pauvreté ?
Efficacité	Met en rapport les constatations selon la mesure dans laquelle l'intervention ou la politique produit des effets.	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'examen systématique appliquées de manière évaluative • Examens réalistes 	L'offre de programmes de formation au rôle de parent réduit-elle les pratiques éducatives sévères et le recours aux châtiments corporels en Afrique du Sud ?
Impact	Cette question vise à déterminer les résultats d'une intervention, en se concentrant sur les effets majeurs attendus et non attendus	Méthodes d'examen systématique appliquées de manière évaluative	Comment l'offre de logements pleinement subventionnés par le gouvernement a-t-elle contribué à réduire la pauvreté et à créer des avoirs pour les pauvres ?
Viabilité	Les questions de viabilité visent les avantages nets d'une intervention, la probabilité qu'une intervention puisse être soutenue. Plus récemment, les évaluateurs ont également insisté sur l'inclusion des préoccupations et transformations anthropiques dans les mesures de viabilité.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen réaliste • Évaluation rapide des données probantes 	Dans une conjoncture dominée par le chômage structurel et une forte pauvreté, quelle voie durable faut-il privilégier pour offrir des logements permettant de créer un marché immobilier résidentiel fonctionnel et de sortir les gens de la pauvreté ?

Une même synthèse peut répondre à plus d'une question. Il convient toutefois d'éviter la multiplication des questions, en particulier si celles-ci portent sur des critères différents. Poser trop

de questions peut complexifier le processus de synthèse et en atténuer la précision. L'idéal serait de disposer d'une question principale, et toute sous-question éventuelle devrait contribuer à y répondre, sur la base d'un seul et même critère.

La même logique s'applique à la synthèse sous forme d'évaluation primaire d'un programme ou d'une politique afin de garantir l'appropriation du processus et l'application probable du résultat. Lors de la phase préparatoire, il peut être utile de constituer un comité directeur ou une équipe de référence composée des principales parties prenantes, notamment de représentants d'unités politiques, d'organes de mise en œuvre, d'organisations de la société civile concernées et de chercheurs³.

5.1.2 Champ d'application

Une fois la question politique convenue, la portée de la synthèse peut être déterminée. L'outil le plus couramment utilisé pour déterminer la portée d'une synthèse se nomme PICOS (population, intervention, comparaison, résultats, études [les deux derniers étant *Outcomes* et *Studies* en anglais]). Le PICOS définit ce qui devrait être inclus et exclu dans la synthèse. En plus du PICOS, d'autres variables peuvent s'ajouter aux critères d'inclusion selon la question et les méthodes retenues. Le tableau 3 ci-dessous présente un exemple de critères d'inclusion assortis de variables supplémentaires. L'exemple est tiré d'une synthèse d'évaluation réaliste du programme de logement sud-africain réalisée en 2014 par le Département de la planification, du suivi et de l'évaluation et le Département des établissements humains⁴. La question de la synthèse est répétée ci-dessous :

Question de synthèse : Comment l'offre de logements pleinement subventionnés par le gouvernement a-t-elle contribué à réduire la pauvreté et à créer des avoirs pour les pauvres ?

Tableau 3 : Critères d'inclusion

Concepts	Mise en œuvre/définition
Population	<p>Quel groupe de population la synthèse vise-t-elle ? Définit le type de participants au programme/groupe de population dans lequel les résultats et les effets sont évalués :</p> <p>Cela peut se définir ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique — dans l'ensemble du pays ou dans certaines de ses régions ? Intérêt manifesté envers des éléments issus d'autres pays ? • Groupe de population — population entière ou sous-groupes spécifiques d'intérêt ? <p><i>Par exemple :</i></p> <p>Cette synthèse est centrée sur le programme de logement du gouvernement sud-africain. L'accent est mis sur les ménages définis comme pauvres. La définition est conforme à la politique du logement et fait référence aux citoyens sud-africains dont le revenu est inférieur à 3 500 R par ménage. L'intérêt particulier porte sur les zones définies comme urbaines.</p>
Phénomène	<p>Quels phénomènes la synthèse vise-t-elle ?</p> <p>Il convient d'examiner comment les différentes législations et politiques définissent les phénomènes d'intérêt. Existe-t-il différents termes dans le secteur pour désigner la même question sociale d'intérêt dans la synthèse ?</p> <p>Ceux-ci peuvent être énumérés ici.</p>

³ I. Goldman et M. Pabari. 2020. *Lessons for using evidence in policy and practice*. <https://www.taylorfrancis.com/books/e/9781003007043/chapters/10.4324/9781003007043-13>

⁴ M. M. Amisi, M. Lochner et S. Cloete Jan, *The Appropriateness of a Realist Review for Evaluating the South African Housing Subsidy Programme*, South African Journal of Science 114, no. 11/12 (11/26 2018), consulté le 30/09/2020, <https://dx.doi.org/10.17159/sajs.2018/4472>.

Concepts	Mise en œuvre/définition
	<p><i>Par exemple :</i> Les phénomènes d'intérêt dans l'évaluation sont les interventions du gouvernement en matière de logement. On parle alors de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logement fourni par l'État • Logement subventionné • Logement public • Logement PRD • Subvention en capital • Logement gratuit
Intervention	<p>Quels types d'interventions figureront dans la synthèse ? Quelle intervention les recherches et évaluations primaires auraient-elles dû évaluer ? Cela pourrait être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventions particulières • Une politique ou un programme gouvernemental ou même des programmes non gouvernementaux ? <p><i>Par exemple :</i> Cette synthèse comportera des recherches et évaluations ayant mesuré l'effet des interventions suivantes en Afrique du Sud : Logement subventionné par l'État, logement entièrement subventionné, subventions en capital accordées aux particuliers, aide au financement de projets, fonds de garantie hypothécaire, normes de construction, loi sur le logement et code du logement.</p>
Groupe témoin	<p>La plupart des examens systématiques formels comportant une synthèse de données quantitatives nécessitent la désignation d'un groupe témoin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle méthode contre-factuelle les évaluations primaires auraient-elles dû suivre ? • Auraient-elles dû recourir à une méthode contre-factuelle ? <p>Dans le cas des synthèses qualitatives, il n'est ni nécessaire ni important de recourir à un groupe témoin.</p> <p><i>Par exemple :</i> Le groupe témoin englobe les ménages vivant dans des logements inadéquats, c'est-à-dire ceux qui vivent dans des quartiers informels et ceux qui n'ont pas accès à des services.</p>
Résultats	<p>Quels résultats sont d'intérêt ? Quels résultats les évaluations primaires auraient-elles dû mesurer ? À considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recourir aux éléments des plans politiques/gouvernementaux pour définir les résultats • La synthèse ne peut mesurer les interventions gouvernementales sur des résultats qu'elle n'était pas censée viser <p><i>Par exemple :</i> Pour figurer dans cette synthèse, les évaluations doivent comporter des données sur l'impact des interventions dans le domaine du logement en ce qui concerne soit les résultats primaires, soit l'un des résultats secondaires d'intérêt dans cette synthèse, ou avoir évalué cet impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Croissance de la valeur immobilière des logements subventionnés et de l'ancien parc de logements • Les maisons subventionnées sont incorporées dans le marché de l'immobilier résidentiel • La part des pauvres dans la valeur du marché de l'immobilier
Modèle d'étude	<p>La synthèse s'intéresse-t-elle à certains modèles d'étude en particulier ? Y a-t-il des modèles d'étude à exclure ?</p> <p>Dans la plupart des interventions sociales complexes, les modèles d'évaluation varient beaucoup. Il convient donc de veiller à ne pas en exclure un trop grand nombre ou à être trop sélectif. Il est</p>

Concepts	Mise en œuvre/définition
	<p>important de veiller à la qualité et à la rigueur des évaluations primaires, et pas seulement des modèles.</p> <p>La plupart des synthèses, à l'exception des synthèses/revues d'examens antérieurs, excluent les examens systématiques ou autres synthèses, puisqu'elles impliquent le risque de doublons. Les revues de la littérature sont également souvent exclues, car il ne s'agit pas d'évaluations, mais de résumés de publications sur un sujet.</p> <p><i>Par exemple :</i></p> <p>Dans cette synthèse, l'intérêt porte sur les recherches ou les évaluations mesurant les résultats des interventions gouvernementales sur la participation au marché et la valeur marchande de l'immobilier résidentiel. La synthèse englobera toutes les recherches et évaluations pour lesquelles il existe un processus de collecte de données et d'analyse visant à répondre à une question précise. Les recherches/évaluations ne seront pas exclues sur la base de leur modèle si elles répondent à des normes de rigueur compatibles avec celui-ci. La synthèse exclura d'autres examens systématiques, cela pouvant conduire à une double comptabilisation, ainsi que les examens de la littérature où l'on ne constate aucun processus de recherche systématique.</p>
Processus de recherche	<p>Indication de l'étendue de la recherche. Pour les synthèses formelles, notamment les examens systématiques, et lorsqu'il s'agit d'une méta-analyse, la recherche doit être systématique afin de garantir que toutes les études ou évaluations possibles y sont incluses.</p> <p>Dans le cas des synthèses comprenant des recherches ou des évaluations qualitatives, ce processus est plus souple, mais doit néanmoins être systématique.</p> <p>Dans le cas d'une synthèse moins formelle, c'est-à-dire lorsque le ministère a déjà effectué des évaluations et qu'une synthèse est nécessaire, la recherche pourrait être assez limitée.</p> <p>Indication de la portée chronologique de la recherche ? (nombre d'années de recul)</p>
Type de publications	<p>La synthèse exclura-t-elle les études primaires selon le type de publication ? À savoir les livres, les rapports gouvernementaux, les thèses, etc.</p> <p><i>Par exemple :</i></p> <p>L'exemple sur les logements ne comporte aucune exclusion de publication.</p> <p>L'énoncé suivant en témoigne : toutes les publications pertinentes seront incluses dans cette synthèse. Aucune publication ne sera exclue en raison de sa nature.</p>

Source : adapté d'Amisi et coll.⁵

5.2 Recherche

Toute synthèse implique de rechercher, sous une forme ou une autre, des travaux de recherche ou d'évaluation pertinents. Cela dépend de la manière dont la recherche sera effectuée et de sa couverture. En général, on distingue deux types de recherche : universitaire et non universitaire. La recherche universitaire des bases de données fait appel à des spécialistes de l'information expérimentés dans l'utilisation de divers critères de recherche. La Collaboration Cochrane dispose d'un réseau de soutien à la recherche d'informations dans le cadre des processus de recherche universitaire⁶. La recherche non universitaire ou la recherche de littérature grise comprend :

- Recherche de toute évaluation/recherche pertinente sur les sites web des institutions concernées. Dans le cadre d'une telle recherche, les évaluateurs recourent à des concepts/termes dans les critères d'inclusion (phénomènes/interventions) élaborés lors de la première phase afin de recueillir des informations pertinentes ;

⁵ MM. Amisi et coll., *Mapping the evidence: South African interventions to prevent violence against women and children*, ISS, 2019, <https://issafrica.org/crimehub/analysis/research/evidence-map-south-african-interventions-to-prevent-violence-against-women-and-children>

⁶ <https://methods.cochrane.org/irmg/welcome>

- Prise de contact auprès d'experts du secteur concerné pour obtenir des informations sur les travaux qu'ils ont réalisés ou dont ils ont connaissance sur le sujet ;
- Recherche en amont et en aval de listes de référence de certains travaux de base dans le secteur concerné ;
- Visite en personne des principaux responsables des ministères ou des agences de mise en œuvre afin de repérer les évaluations pertinentes figurant dans leurs archives ;
- Vérification auprès d'unités d'évaluation ou de recherche au sein du gouvernement, dont les rapports d'évaluation ne sont généralement pas publiés ;
- Vérification des bases de données d'évaluation internationales, c'est-à-dire 3ie, Groupe d'évaluation des Nations Unies, UNICEF, Base de données d'évaluation africaine, etc.

Ressources utiles :

- <https://www.unicef.org/evaluation/reports>
- <https://www.3ieimpact.org/evidence-hub/impact-evaluation-repository>
- <https://www.campbellcollaboration.org/better-evidence.html>
- <http://uneval.org/evaluation/reports>
- <https://evrd.afdb.org/>

Toutes les évaluations consultées doivent être conservées de manière à ce que le processus de recherche, les éléments recueillis et les décisions concernant les éléments inclus et exclus puissent être consignés de manière transparente.

Dans les synthèses moins formelles, sans processus de recherche systématique, il convient de suivre le même processus de consignation des recherches/évaluations et des raisons pour lesquelles elles sont considérées comme satisfaisantes pour la question posée et l'objectif de la synthèse.

Dans la plupart des cas, il suffit de conserver une feuille de calcul indiquant toutes les évaluations consultées. La règle est de procéder de manière systématique et transparente.

5.3 Examen préalable et appréciation

L'examen préalable et l'appréciation se font en deux étapes. Dans un premier temps, l'examen préalable consiste à examiner les résumés ou les synthèses d'études ou d'évaluations afin d'en vérifier la pertinence par rapport à la question de synthèse posée. Les critères d'inclusion élaborés lors du premier volet servent à déterminer les éléments pertinents et non pertinents. Ainsi, les évaluateurs n'auront pas à consacrer du temps à la lecture de rapports d'évaluation étrangers à la question posée.

Le deuxième volet de l'examen préalable consiste à juger de la qualité des rapports d'évaluation primaires. Le moment où cette évaluation doit être effectuée et son utilité font l'objet de contestations. Cependant, il est important que la synthèse soit tirée d'études de qualité suffisante. Dans la plupart des synthèses d'évaluation des politiques, il est possible que les études primaires diffèrent considérablement en volume et en nature. Il est important que leur modèle satisfasse à des normes de qualité. Ce processus devrait idéalement être réalisé avant le processus d'extraction des constatations des études primaires.

L'appréciation de la qualité diffère selon qu'il s'agit d'études qualitatives ou quantitatives. Ces différences sont illustrées dans le tableau ci-dessous, tiré de Hannes K, 2011 :

Tableau 4 : Appréciation de la qualité dans les études qualitatives ou quantitatives

Aspect	Terme qualitatif	Terme quantitatif
Valeur de vérité	Crédibilité	Validité interne
Applicabilité	Transférabilité	Validité externe ou généralisabilité
Cohérence	Fidélité	Fiabilité
Neutralité	Testabilité	Objectivité

Il existe également divers outils d'appréciation de la qualité :

Tableau 5 : Outils d'appréciation divers

Source	Champ d'application
Popay, Rogers et Williams (1998)	La question principale concerne la pertinence des méthodes utilisées. S'ensuit une évaluation détaillée de la solidité méthodologique.
Programme d'évaluation critique des compétences (1998)	10 questions concernant la rigueur, la crédibilité et la pertinence.
Cadre de qualité (2003)	18 questions portant sur des domaines clés : constatations, modèle, échantillon, collecte de données, analyse, rapports, réflexivité et neutralité, éthique et vérifiabilité.
<i>Prompts for appraising qualitative research</i> (2004)	Ensemble générique d'instructions relatives aux aspects de l'établissement des rapports et de la conception et de la réalisation des études.
Long et Godfrey (2004)	Outil servant à explorer les éléments descriptifs et évaluatifs d'une étude. 34 questions réparties sur 4 domaines clés : phénomène étudié et contexte en cause, éthique, collecte de données, analyse et biais possible des chercheurs, implications en termes de politiques et de pratiques.
Waish et Downe (2006)	Ensemble d'instructions relatives à 8 domaines clés : champ et objectif, conception, stratégie d'échantillonnage, analyse, interprétation, réflexivité, dimensions éthiques, pertinence et transférabilité.

Source : York.ac.uk⁷

5.4 Extraction

Une fois les études jugées pertinentes et de qualité acceptable sélectionnées, l'extraction des données peut être effectuée. Qu'il s'agisse de synthétiser des recherches/évaluations primaires qualitatives et quantitatives, l'extraction des données doit être faite. L'extraction est le processus de « collecte » de données à tirer des études primaires. Il faut se rappeler que dans la synthèse, les rapports de recherche ou d'évaluation primaires constituent l'échantillon. Pour faciliter l'extraction comparable de données provenant de différentes recherches ou évaluations, les évaluateurs doivent disposer d'un outil d'extraction adapté à la synthèse. L'outil d'extraction s'apparente à un outil de collecte de données. Chaque évaluation est lue dans son intégralité et les données pertinentes en sont extraites. Ce processus doit être géré par un évaluateur expérimenté, mais il peut être réalisé par un évaluateur

⁷ https://www.york.ac.uk/crd/SysRev/!SSL/!WebHelp/6_4_ASSESSMENT_OF_QUALITATIVE_RESEARCH.htm

subalterne possédant une compréhension suffisante des méthodes employées ou de la politique évaluée.

L'extraction de données diffère selon qu'il s'agit de recherches/évaluations primaires qualitatives ou quantitatives. Cependant, toute synthèse requiert l'extraction de données courantes. Il peut s'agir notamment des données suivantes :

- Données descriptives sur l'étude primaire
- Interventions évaluées
- Résultats mesurés
- Questions d'évaluation ou de recherche posées
- Taille de l'échantillon
- Types de méthodes utilisées
- Moment où l'évaluation ou la recherche a été effectuée
- Lieu où l'évaluation ou la recherche a été effectuée
- Auteur de l'évaluation

Éléments à extraire des diverses études :

Tableau 6 : Extraction de données qualitatives et quantitatives

Données qualitatives	Données quantitatives ⁸
Peuvent être problématiques du fait qu'elles ne sont pas normalisées	Passablement normalisées
Déclarations de la personne interrogée	Ampleur des effets
Concepts	Moyenne

5.5 Analyse et synthèse

À ce stade, les données extraites sont réanalysées en fonction de la question posée. À l'instar des autres évaluations, un plan d'analyse est nécessaire pour en garantir la rigueur. La théorie du changement peut constituer un cadre utile pour analyser et donner un sens aux constatations issues de différentes évaluations ou études. Il est important de garder à l'esprit que la synthèse n'est pas un résumé. Le tableau ci-dessous distingue le résumé de la synthèse.

Tableau 7 : Différence entre le résumé et la synthèse

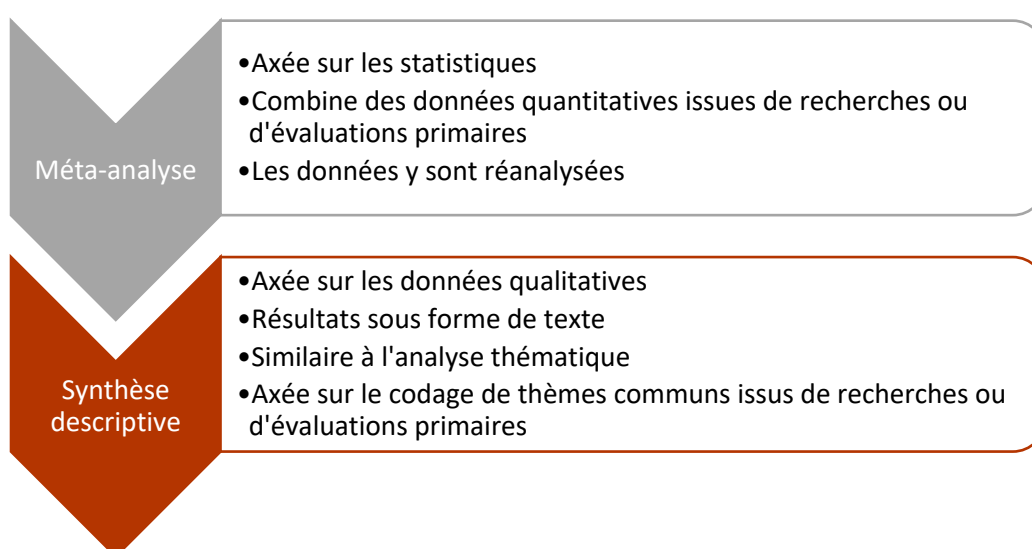
Résumé	Synthèse
Technique de lecture de base	Processus de recherche avancée
Rassemble des informations pour faire ressortir les points importants	En plus de souligner les principales constatations, la synthèse intègre les propres conclusions de l'évaluateur
Reprend et articule les constatations de différentes études	Combine et met en contraste les constatations de différentes recherches/évaluations

⁸ Ressources additionnelles en matière d'extraction <https://guides.library.cornell.edu/evidence-synthesis/data-extraction>

Démontre ce que les auteurs originaux ont écrit	En plus de faire ressortir les constatations d'origine, elle permet d'en faire de nouvelles
Aborde un ensemble d'informations à la fois, et chaque étude/source reste distincte	Implique l'association de parties et d'éléments provenant de différentes recherches/évaluations. L'évaluateur est appelé à combiner les constatations de différentes études Les études primaires ne demeurent pas toujours distinctes
Propose une vue d'ensemble	Se concentre sur les principaux concepts, détails, constatations et aussi nouvelles interprétations
Se concentre sur les constatations générales des études primaires	Examine les données des études primaires

Comme le montre la figure 2 ci-dessous, l'analyse et la synthèse diffèrent selon qu'il s'agit de données qualitatives ou quantitatives.

Figure 2 : Méta-analyse et synthèse descriptive



Dans le cas des données qualitatives, le processus de synthèse suit les mêmes principes que l'analyse des données qualitatives au cours des évaluations primaires. Les évaluateurs codent les nouveaux thèmes émergeant des données ayant été extraites et réanalysées. Aux fins d'analyse, les évaluateurs peuvent utiliser des logiciels de gestion de données qualitatives tels que NVIVO, Atlast Ti, etc. Le processus implique ce qui suit :

- Codage des thèmes descriptifs des études primaires — le plus fidèle au contenu des études primaires ;
- Définition de thèmes d'analyse — nouveaux thèmes issus de la lecture des diverses études ;
- Interprétation des données et formulation de nouvelles idées ou significations au moyen du plan d'analyse et réponse à la question de synthèse.

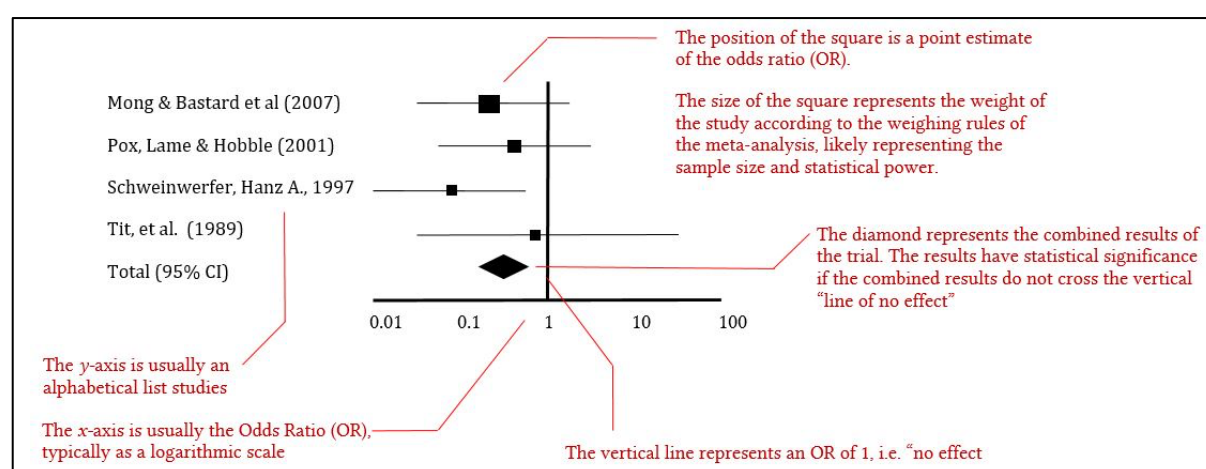
Dans le cas des données quantitatives, le processus de synthèse implique généralement une méta-analyse. La méta-analyse est une procédure statistique intégrant les résultats de plusieurs études indépendantes considérées comme combinables⁹. Un graphique en forêt est produit à partir de la méta-analyse indiquant l'estimation de la taille de l'effet des études combinées. Les

⁹ Egger et coll., BMJ 1997

recherches/évaluations primaires individuelles sont pondérées pour tenir compte de la différence de précision. Par exemple, les recherches/évaluations dont les échantillons sont plus petits sont moins pondérées dans la méta-analyse. En présence d'une intervention précise dont l'effet a été mesuré quantitativement dans différentes évaluations, la méta-analyse permet aux évaluateurs de parvenir à la meilleure compréhension possible de l'effet de l'intervention à partir des études existantes. La figure 3 ci-dessous présente un exemple de graphique en forêt.

La synthèse autour d'interventions politiques complexes fera l'objet d'une analyse à la fois qualitative et quantitative. Dans ce cas, il faudra appliquer à la fois les méthodes d'extraction et d'analyse qualitatives pour les données qualitatives et les procédures quantitatives pour les données quantitatives.

Figure 3 : Exemple de graphique en forêt



Source : Deranged Physiology ¹⁰

Une fois les données analysées et les nouvelles observations formulées, celles-ci peuvent être déclarées selon les questions d'évaluation propres à la synthèse. L'annexe B présente une structure de rapport générique applicable à la synthèse d'évaluation. Chaque rapport diffère selon la synthèse, mais aussi selon l'objectif poursuivi. L'annexe offre toutefois un aperçu général de ce qu'un rapport pourrait inclure.

6. Étapes envisageables en cas d'externalisation

La plupart des synthèses réalisées dans le secteur public sont confiées à des évaluateurs externes. Le tableau 8 ci-dessous indique les étapes à suivre dans le cas d'une synthèse d'évaluation externalisée.

Table 8 : Étapes envisageables pour l'externalisation d'une synthèse

Étape du processus	Éléments en cause	Résultats possibles
Étape 1 : Mise en marche	Consulter les parties prenantes, s'accorder sur la pertinence d'une synthèse et établir des mécanismes de gestion de projet	<ul style="list-style-type: none"> • Accord avec les principales parties prenantes • Mise en place d'une équipe de référence, d'un comité de pilotage

¹⁰ <https://derangedphysiology.com/main/sites/default/files/sites/default/files/CICM%20Primary%20Exam/A-%20Research%20methods/Anatomy%20of%20the%20forest%20plot.JPG>

Étape 2 : Questions et champ d'application	Organiser des ateliers avec les parties prenantes pour élaborer des questions, examiner les principales questions politiques que se posent les acteurs politiques et autres parties prenantes	Accord sur les questions, le but et le champ d'application (critères d'inclusion)
Étape 3 : Élaboration du cadre de référence (y compris les critères d'inclusion)	Utiliser les questions et le champ d'application pour développer un cadre de référence définissant le rôle des évaluateurs externes, l'expertise dont ils doivent disposer au sein de leurs équipes, ainsi que la durée et le coût du projet. En synthèse rapide, la mise en marche, les questions et le cadre de référence peuvent être élaborés simultanément.	Cadre de référence approuvé
Étape 4 : Nomination de l'équipe	Cette étape relève des règles régissant la passation de marchés au sein d'une organisation. Toutefois, elle doit comprendre un appel à propositions, une évaluation des propositions et, idéalement, des entretiens avec les candidats présélectionnés. Il est important que l'évaluation du contenu des propositions soit confiée à plus d'une personne.	Équipe désignée. Idéalement, l'équipe devrait être composée d'un évaluateur et d'un expert en programmes/politiques/secteurs. Pour une synthèse plus formelle, faire appel à un spécialiste de l'information peut s'avérer nécessaire.
Étape 5 : Lancement du projet	Une fois l'équipe désignée, une réunion de lancement peut avoir lieu. L'équipe désignée doit rencontrer l'équipe de référence pour lui présenter la manière dont elle va aborder la synthèse. Il faut souligner que l'équipe désignée peut faire des suggestions supplémentaires sur les critères d'inclusion ou l'approche globale.	Projet officiellement lancé
Étape 6 : Recherche	La portée de la recherche a probablement été déterminée à des stades antérieurs. Un ensemble possible de termes de recherche est élaboré en fonction de la nature de la synthèse. Les modalités des recherches sont détaillées à la section 5.2. Dans le cas d'une synthèse externalisée, l'apport du personnel gouvernemental dans la recherche peut contribuer à renforcer les capacités de recherche, mais aussi à améliorer sa qualité quant à la littérature grise.	Identification des études/évaluations pertinentes
Étape 7 : Examen préalable et appréciation	Il est possible que le processus de recherche, même restreint, révèle des éléments non pertinents. La synthèse	Liste définitive des études/évaluations pertinentes identifiées

	nécessite un processus d'exclusion des études non pertinentes et de contrôle de la qualité. Ce processus doit être pragmatique, orienté par la question et le but de la synthèse.	
Étape 8 : Extraction des données	Élaboration d'outils d'extraction de données et extraction de données. Il est important que les acteurs politiques participent au processus d'élaboration de l'outil d'extraction, même si ce n'est que pour donner des conseils sur les éléments susceptibles de se révéler importants.	Données extraites
Étape 9 : Analyse	Les éléments d'analyse dépendent du type de synthèse. Il est important que le chef de projet et quelques responsables politiques interviennent dans cette étape. L'analyse doit chercher à expliquer les constatations, plutôt que de se contenter de les résumer. Les constatations et analyses émergentes peuvent également être présentées au comité de pilotage.	Analyse des données extraites
Rédaction du rapport	Le rapport doit présenter des constatations pertinentes et des implications politiques claires, et non pas un nouveau relevé d'études primaires.	Rapport d'évaluation

7. Planification d'une synthèse d'évaluation

Il convient de se rappeler certains éléments importants au moment de considérer une synthèse d'évaluation :

- La synthèse d'évaluation emploie les méthodes de synthèse de la recherche, mais elle le fait de manière évaluative. Le recours à une théorie du changement ou à de critères d'évaluation lui permet de combiner les constatations de différents travaux et rapports de recherches et d'évaluation distincts, de manière évaluative. La synthèse d'évaluation doit répondre à la question du « pourquoi » et non pas seulement à l'ampleur de l'effet global des interventions.
- Pour assurer la pertinence de la synthèse en vue d'informer les décideurs politiques et les responsables de la mise en œuvre des programmes, il est important de faire intervenir les parties prenantes plus tôt dans la définition des questions et des critères d'inclusion. La question doit être élaborée en collaboration avec les parties susceptibles d'utiliser l'information. Cela permet de poser les bonnes questions et de définir les bons paramètres de synthèse.
- Le processus de synthèse d'évaluation doit être transparent et pragmatique. Même dans le cas d'une synthèse externalisée, l'équipe d'évaluation désignée doit tenir des dossiers dont les gestionnaires de projet du gouvernement et autres évaluateurs peuvent disposer à tout moment. De plus, si le présent guide décrit les étapes importantes du processus de synthèse,

il appartient aux responsables et aux auteurs de cette dernière de les appliquer en fonction de sa nature, des ressources disponibles et des contraintes de temps. Des choix quant aux éléments essentiels et non essentiels à la qualité de la synthèse sont à faire. L'important est de documenter les décisions prises de manière à garantir un processus transparent ;

- Il n'est pas nécessaire de recourir à un grand nombre d'études ou d'évaluations pour réaliser une synthèse. Il est possible d'en réaliser une de bonne qualité à partir de seulement quelques recherches ou évaluations si le contexte s'y prête autour d'une question donnée. Ce qui importe dans la synthèse, ce n'est pas tant le nombre de recherches/évaluations primaires qui y sont incluses, même s'il est important de veiller à ce que toutes recherches/évaluations existantes et pertinentes le soient, mais de produire de nouvelles observations en passant au peigne fin les constatations issues des différentes études concernées.
- En général, pour parvenir à une synthèse de bonne qualité, il faut compter sur une équipe intégrant, si possible, un spécialiste de l'information (surtout si l'intention est de faire une synthèse formelle telle qu'un examen systématique). Il faut aussi compter sur une équipe pour réaliser la synthèse d'évaluation d'une intervention sociale complexe ; même les synthèses rapides sont le mieux réalisées par une équipe d'au moins trois évaluateurs.

8. Limites

Toute forme de processus d'évaluation ou de recherche comporte ses limites. Voici les limites à considérer lorsque l'on envisage de recourir à une synthèse :

La qualité de la synthèse d'évaluation dépend de la qualité des recherches et des évaluations primaires et des rapports connexes. Les auteurs des recherches et évaluations primaires ne déclarent pas toujours toutes les informations pertinentes à une synthèse. Cela constitue un défi particulier lors de la synthèse de recherches ou d'évaluations primaires qualitatives. Les évaluateurs présentent généralement les constatations qualitatives de différentes manières. Certains citent textuellement des sources, tandis que d'autres préfèrent résumer des données provenant de différentes sources pour étayer leur argumentation. Les éléments considérés comme des données dans l'évaluation qualitative ne sont pas toujours normalisés. Cela peut poser des difficultés dans le contexte d'une synthèse, les données pouvant être présentées sous différentes formes dans le cadre de différentes recherches/évaluations primaires. Un défi similaire se pose dans le cas des synthèses répondant à des questions de mise en œuvre, étant donné que peu de recherches ou d'évaluations primaires rendent compte de manière détaillée des constatations en la matière. La synthèse devient alors un défi.

Les synthèses formelles, comme les examens systématiques, peuvent se révéler assez restrictives. Elles obéissent à des étapes définies nécessitant l'approbation d'un protocole, qui, une fois approuvé, impose aux chercheurs/évaluateurs de minimiser tout écart par rapport à ses dispositions. Cette approche s'avère efficace dans la recherche clinique, où règnent peu de disparités entre les méthodes utilisées et la façon dont les résultats sont présentés. Cependant, en dehors du contexte de la recherche clinique, une telle approche restrictive n'est pas réalisable. Il existe donc des limites au champ d'application des méthodes de synthèse formelles.

La qualité de la synthèse d'évaluation repose également sur les connaissances et la capacité d'interprétation des évaluateurs. Il s'agit là d'un enjeu, dans la mesure où les évaluateurs s'appuient sur les rapports d'autres évaluateurs et ne peuvent interagir avec les responsables de la mise en œuvre

des programmes/politiques et leurs bénéficiaires ni en observer la mise en œuvre afin d'obtenir des informations supplémentaires à partir de différentes sources de données. Pour renforcer l'interprétation des recherches/évaluations existantes, il est important que la synthèse d'évaluation soit réalisée par plusieurs évaluateurs. En outre, il est important d'y intégrer les points de vue et les expériences des acteurs politiques et des responsables de la mise en œuvre des programmes. Cela peut se faire notamment au moyen d'un atelier permettant aux évaluateurs d'interagir avec le comité directeur de l'évaluation sur les principales étapes de l'évaluation, à savoir la finalisation des critères d'inclusion, l'analyse et la rédaction du rapport.

Synthèse sur les établissements humains

Outil d'extraction de données (version 2.0)

LISTE DE VÉRIFICATION

Détails document	du	Auteur :		Date :	Novembre 2013
Titre document :	du				
Code document :	du		Type document :	de	6 —

Types de document :

1. Évaluation de la conception et de la mise en œuvre
2. Évaluation de la mise en œuvre
3. Évaluation de la mise en œuvre et des incidences
4. Évaluation des incidences
5. Examen/appréciation rapide
6. Examen du rendement et des dépenses
7. Rapport de recherche
8. Autre

<i>Clé d'évaluation : ✓ = Signalé ; ✗ = Non signalé ; N/D = Non disponible</i>		
Liste de vérification	Évaluation	Commentaires
1. Buts et objectifs clairement énoncés		•
2. Description adéquate de la conception de l'étude		•
3. Méthodes de recherche appropriées		•
4. Utilisation appropriée des instruments (fiabilité et validité)		•
5. Description adéquate de la source des données ou de l'échantillon, des critères d'inclusion et d'exclusion, des taux de réponse, etc.		•
6. Analyses appropriées (statistiques ou qualitatives)		•
7. Résultats clairs, communiqués adéquatement		•
8. Analyse des résultats rapportés au vu de l'étude, de la question et de la littérature pertinente		•

9. Limites de recherche et de conception abordées		•
10. Implications de la recherche abordées		•
11. Recommandations éventuelles		•

EXAMEN THÉMATIQUE

Thème	Question niveau 1	Question niveau 2	Quelles sont les constatations exposées ?	Quelles sont les données probantes apportées ?	Citations	Réf. de page
A. Analyse de la logique du programme (y compris le contexte, les mécanismes et les résultats).	A.1 Que devait-on mettre en œuvre ?	A.1.1 Quel était le contexte du programme ?				
		A.1.2 Quel était l'énoncé du problème que le programme visait à résoudre ?				
		A.1.3 Quels étaient les apports escomptés du programme ?				
		A.1.4 Quels étaient les produits escomptés du programme ?				
		A.1.5 Quels étaient les résultats escomptés du programme ?				
		A.1.6 Quel était l'impact escompté du programme ?				
	A.2 Quel mécanisme de mise en œuvre a été envisagé ?					

Thème	Question niveau 1	Question niveau 2	Quelles sont les constatations exposées ?	Quelles sont les données probantes apportées ?	Citations	Réf. de page
	A.3	Quelles dispositions institutionnelles ont été envisagées ?				
	A.4	Quelles structures et sources de financement ont été envisagées ?				
	A.5	Quel rôle la planification devait-elle jouer dans le programme ?				
	A.6	Quelles étaient les principales hypothèses du programme ?				
	A.7	Sur quels éléments de la théorie générale du changement le programme a-t-il une incidence ?				
	A.8	La théorie générale du changement proposée reprend-elle les éléments essentiels du programme et, dans la négative, devrait-elle être affinée ?				
	A.9	Quelles conclusions tire-t-on de la logique du programme ? Sont-elles justifiées par des données probantes ?				
	A.10	Quelles sont les recommandations formulées sur la logique et la conception du programme ? Suivent-elles logiquement les conclusions ?				

Thème	Question niveau 1	Question niveau 2	Quelles sont les constatations exposées ?	Quelles sont les données probantes apportées ?	Citations	Réf. de page
B. Analyse de la mise en œuvre concrète du programme (la manière dont le programme a été mis en œuvre et non sa logique). Doit aborder le contexte, les mécanismes et les résultats	B.1 Qu'a-t-on concrètement mis en œuvre ?	B.1.1 Dans quel contexte le programme a-t-il été mis en œuvre ?				
		B.1.2 Quels ont été les principaux changements constatés dans la mise en œuvre par rapport à la logique initiale du programme ?				
		B.1.3 Pourquoi ces changements ont-ils eu lieu ?				
		B.1.4 Quels ont été les résultats obtenus (pour qui, dans quelles circonstances, à quels égards et pourquoi) ?				
		B.1.5 Quels résultats ont été atteints (pour qui, dans quelles circonstances, à quels égards et pourquoi) ?				
	B.2 Quelles dispositions institutionnelles ont été mises en œuvre/employées ?					
	B.3 Quelles structures et sources de					

Thème	Question niveau 1	Question niveau 2	Quelles sont les constatations exposées ?	Quelles sont les données probantes apportées ?	Citations	Réf. de page
	financement ont été mobilisées ?					
	B.4 Quel rôle la planification a-t-elle joué dans le programme ?					
	B.5 Quelles hypothèses clés n'étaient pas évidentes ? Quelles autres hypothèses critiques sont relevées ?					
	B.6 Quelles sont les conclusions tirées ? Sont-elles justifiées par des données probantes ?					
	B.7 Quelles sont les recommandations formulées ? Découlent-elles logiquement des conclusions ?					
C. Rôle du programme dans la théorie générale du changement	C.1 Quelles sont les données probantes des hypothèses sous-jacentes de la théorie générale du changement ?					
	C.2 La théorie générale du changement proposée reflète-t-elle les éléments essentiels du programme tel qu'il est mis en œuvre et, dans la négative, devrait-elle être affinée ?					
	C.3 Sur la base des conclusions et recommandations, comment la théorie générale du changement devrait-elle être revue ?					

B — Structure générique de rapport

Structure de rapport possible

1. Introduction
2. Contexte de la synthèse
3. Description de l'intervention
 - a. Contexte de l'intervention (politique/programme)
 - b. Théorie du changement
4. Méthodes suivies
 - a. Questions d'évaluation
 - b. Critères d'inclusion
 - c. Processus de recherche
 - d. Examen préalable et appréciation
 - e. Processus d'extraction
 - f. Rôles des équipes
 - g. Cadre analytique
5. Constatations
 - a. Les critères d'évaluation peuvent servir à organiser les constatations ou les grandes questions posées
6. Analyse
 - a. Présentation de nouvelles observations issues de la synthèse
 - b. La théorie du changement peut servir à structurer l'analyse
7. Conclusions